



Réussir la journée de mobilisation et de grève du 16 novembre

Nos organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et FSU des Côtes d'Armor se positionnent clairement avec leurs syndicats et adressent leurs revendications aux députés du département.

Les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et FSU des Côtes d'Armor réaffirment leurs exigences de **retrait des ordonnances** portant réforme du code du travail et d'abrogation de la loi travail de 2016.

Elles expriment également leur rejet des restrictions budgétaires qui touchent les services publics et exigent le maintien des contrats aidés, des APL et des fonds du logement social.

Pour nos organisations syndicales, toute cette politique fait système, elle provoque l'accroissement des inégalités, protège et encourage les nantis au détriment de celles et ceux qui produisent les richesses.

Parce que la défense des droits des salarié-es vaut mieux que le mépris présidentiel qui ne voit dans ces femmes et hommes que des « fainéant-es, qui foutent le bordel et qui ne seront jamais en tête de cordée », nous appelons l'ensemble des élu-es à ne pas voter le projet de loi de ratification des ordonnances lors de son passage au parlement dans les prochains jours.

Nous voulons pour ceux et celles qui travaillent, qui s'y préparent ou qui ont travaillé, plus de salaire, de revenu, de meilleures conditions de travail, de formation, d'éducation, de logement, des services publics pour toutes et tous.

Economiquement, c'est possible, socialement, c'est juste !

Nos organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et FSU s'adressent donc solennellement à vous afin que vous preniez en considération les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités-es.

Les organisations syndicales signataires de cette interpellation vous demandent de combattre cette politique libérale en vous opposant :

- Aux nombreuses dispositions inacceptables des ordonnances par un vote contre le projet de loi de ratification.
- A toutes les mesures qui en termes d'assurance chômage ou de formation professionnelle viseraient à transférer un peu plus les risques sur les salariés tout en déresponsabilisant les entreprises.
- Aux mesures précarisant toujours un peu plus l'emploi et l'insertion des jeunes sur le marché du travail.
- Aux remises en cause des droits à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur **quel qu'en** soit la forme.
- A la politique de modération salariale, à la CSG et à son augmentation;
- Aux atteintes au service public et à la protection sociale ;

Comme pour les mobilisations du 12 et du 21 septembre, nos organisations appellent nos syndicats et sections qu'ils soient du public comme du privé à préparer la grève et à discuter des suites à donner en organisant des assemblées générales pour informer le maximum de salariés sur les méfaits des ordonnances et de la politique gouvernementale poursuivant et aggravant la destruction des droits des travailleurs, impactant aujourd'hui les salariés du privé via les ordonnances relatives au droit du travail et qui touchera demain les fonctionnaires et agents publics.

Toutes les modifications des textes en perspectives remettent profondément en cause nos droits et s'opposent aux protections collectives que ce soit sur la formation professionnelle, la sécurité sociale, les retraites, l'impôt et le prélèvement à la source, le Crédit Impôt Transition Énergétique, l'exonération des taxes d'habitation pour 80% mettant en danger les moyens des collectivités locales. Il en est de même pour la Gestion Hôpital Territoire qui détruit le réseau et les capacités de santé, par l'individualisation totale des droits avec un système à la carte. Comme dans les secteurs du transport routier de marchandises ou du secteur portuaire, nous voulons obtenir le retrait des ordonnances Macron.

C'est pourquoi aussi nos organisations départementales respectives ont décidé d'appeler à poursuivre l'action et à ne rien lâcher par la mobilisation, la grève et les débrayages, le 16 novembre avec des rassemblements à 11h à, Dinan, Guingamp, Lannion, Saint Brieuc.

Notre communiqué intersyndical est également une adresse, aux Députés et Sénateurs des Côtes d'Armor

Saint Brieuc, le 06 11 2017